



**ŒUVRE**

Nationale de Secours  
Grande-Duchesse Charlotte

## Consultation du MIFA sur l'intégration au Luxembourg Révision de la loi de 2008 relative à l'intégration des étrangers

Merci de remplir les champs gris prévus à cet effet (limitation à 900 signes pour chaque question) et de nous renvoyer le formulaire avant le 22 janvier 2021.

Nom de l'asbl :	Friends of the International English-speaking Catholic Community of Luxembourg
Nom et Prénom :	Baviera-Betson, Caren
Fonction dans l'asbl :	Coordinatrice Projet Monoplus (2016MAT73)

### A. L'intégration au sein de votre asbl

1. Comment définissez-vous l'intégration dans votre asbl ?

Notre communauté, composée d'expatriés de plus de 50 nationalités, a une expérience de l'intégration vécue de deux points de vue : a) notre propre intégration interne, qui évolue ensuite, aidée par notre ancrage dans l'Eglise au Luxembourg, en une intégration dans la société luxembourgeoise au sens large ; b) nos efforts, à travers notre projet Monoplus, pour promouvoir l'accueil et l'intégration des résidents des centres gérés par la Croix Rouge, et en particulier des demandeurs d'asile. Cette expérience nous mène à soutenir avec conviction que l'intégration implique le respect absolu de l'autre dans toute sa diversité et l'acceptation de la multiculturalité comme source d'enrichissement mutuel. Elle implique également un travail en commun dont l'objectif est la cohésion sociale.

2. Comment votre asbl encourage-t-elle l'intégration ?

Quant à son intégration interne, notre communauté encourage des activités communes (liturgie, chorale, groupe des jeunes, groupe pour l'environnement, etc) et le bénévolat. Cet approche se reflète également dans notre projet Monoplus ; nous proposons des activités quotidiennes aux résidents des foyers : initiation au français, activités pour enfants, accompagnement d'un groupe de femmes arabophones, bibliothèque mobile, fêtes à Noël... Nous fournissons également une aide matérielle (entre autres, équipement sportif pour les jeunes, laine à tricoter pour les groupes de femmes). Ainsi nous essayons de mettre les résidents des centres en contact avec l'environnement luxembourgeois, et de rendre aussi



**ŒUVRE**

Nationale de Secours  
Grande-Duchesse Charlotte

fructueux que possible leur séjour dans ces centres, en attendant que leur demande d'asile soit traitée. En un mot, nous voyons le vivre-ensemble surtout comme étant le faire-ensemble.

3. Quel est le public cible dans la démarche d'intégration de votre asbl ?

Le projet Monoplus a pour cible les demandeurs d'asile, population caractérisée par un vécu souvent dramatique, par la précarité et par les difficultés dans lesquelles ils vivent.

4. Quels sont les besoins de votre public cible ?

Le besoin primordial de toute personne est d'être traitée humainement, dans le respect de sa dignité. C'est pourquoi, à travers le projet Monoplus, nous cherchons surtout à maintenir des liens sociaux entre les demandeurs d'asile et le pays (peut-être) de leur futur accueil. Nous reconnaissons cependant que les demandeurs d'asile ont beaucoup d'autres besoins pressants au-delà du simple contact humain : entre autres, aide dans les démarches administratives, possibilité de travailler, et, une fois le statut obtenu, logement à prix abordable...

## **B. Vos attentes envers la politique d'intégration**

5. A quoi doit servir une politique d'intégration selon votre asbl ?

Dans le cadre de notre bénévolat avec les demandeurs d'asile, nous avons parfois pu observer des cas d'émargination sociale avec toutes les dérives que cela peut comporter. Nous croyons qu'une politique d'intégration peut et doit poursuivre tant l'objectif moral (défense de la dignité humaine et des droits fondamentaux) que les objectifs politiques de préserver la paix et la cohésion sociales, ainsi que la prospérité du pays. Nous voyons le rôle du bénévolat, tel le nôtre, comme étant une contribution locale et pratique à la lutte contre l'exclusion.

6. Le cadre législatif actuel permet-il de répondre aux besoins de votre asbl en matière d'intégration ?

Le cadre législatif actuel (la loi modifiée du 16 décembre 2008 sur l'intégration des étrangers) exclut en substance les demandeurs d'asile de son champ d'application. Nous espérons que la nouvelle législation remédiera à cette situation, en ce qui concerne non seulement les DPI, mais également d'autres segments défavorisés de la population actuelle : les « sans-papiers », les « illégaux », des personnes vulnérabilisées qui peuvent tomber dans les mains de la criminalité organisée et qui en tous les cas sont condamnées à vivre aux marges de la société, souvent dans des conditions de vie pénibles et peu dignes.



ŒUVRE

Nationale de Secours  
Grande-Duchesse Charlotte

7. Quelles sont d'après vous les institutions publiques et privées qui peuvent soutenir les asbl dans leur démarche d'intégration ?

Ne pouvant avoir une vision d'ensemble cohérente, nous nous limiterons à constater que notre expérience de la collaboration avec l'Oeuvre démontre bien l'importance de la contribution de pareilles institutions privées qui sont prêtes à financer des projets, grands ou petits, dans le domaine de l'intégration. On souhaiterait voir aussi beaucoup plus d'implication de la part des acteurs économiques qui pourraient davantage développer un sens de responsabilité sociale.

8. Quels sont les instruments / mesures qui sont indispensables à la mise en place d'une politique d'intégration cohérente ?

Entre autres, l'éducation à la tolérance de la multiculturalité dans les écoles ; la sensibilisation des acteurs économiques. Ces buts pourraient être atteints notamment à travers une bonne coordination interministérielle.

9. Quels sont les acteurs qui doivent intervenir de façon primordiale dans le processus d'intégration au niveau national ?

Les institutions politiques, qui sont essentielles pour démarrer et encadrer ce processus ; la société civile, y compris les communautés religieuses, pour y donner les impulsions nécessaires; les acteurs économiques et les citoyens, qui en détermineront le succès ou la faillite.

10. Comment voyez-vous le rôle des différents acteurs : Gouvernement, communes, institutions, école, fédérations, société civile, citoyens, ... ?

Chaque acteur, dans le cadre de ses propres compétences, est appelé à réfléchir sur la société, telle qu'elle est aujourd'hui, afin de bien définir comment toutes ses composantes peuvent vivre ensemble au mieux. Cela requiert entre autres une action soutenue d'information et de formation du citoyen sur les diverses cultures présentes au Luxembourg, car en fin de compte c'est le citoyen qui sera, ou ne sera pas, le porteur décisif de tout effort d'intégration.

Souhaitez-vous être informés des suites de cette consultation ? Si oui, merci de préciser une adresse électronique.

[caren.baviera@gmail.com](mailto:caren.baviera@gmail.com)